

Réseaux transeuropéens pour l'échange électronique de données entre administrations

IDA II: interopérabilité

1997/0341(COD) - 18/11/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté sans débat le rapport de Mme Imelda READ (PSE, RU) sur un ensemble d'actions et de mesures visant à assurer l'interopérabilité de réseaux transeuropéens pour l'échange électronique de données entre administrations (IDA) et l'accès à ces réseaux. Par ses amendements, le Parlement insiste pour que le programme ne vise pas seulement la constitution de réseaux entre administrations nationales mais aussi entre celles-ci et l'administration communautaire. Il souligne également la nécessité d'optimiser l'utilisation de normes, de spécifications disponibles au public et d'applications pour le domaine public en vue de garantir une interopérabilité complète afin de réaliser des économies d'échelle et de tirer un plus grand profit de ces réseaux. Selon le Parlement, toute mesure visant à assurer l'accès à ces réseaux et leur interopérabilité devrait tenir compte de la nécessité de préserver les spécificités culturelles.